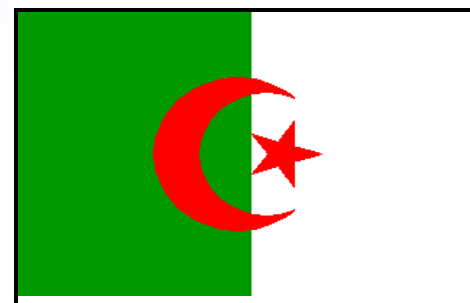




Amélioration de l'environnement des affaires dans la région sud de la Méditerranée

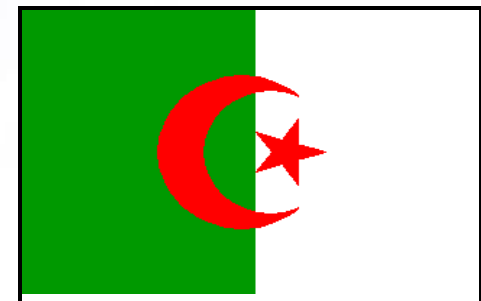




CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

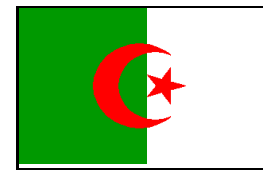
Mohamed Cherif Belmihoub

Alger, 17 juin 2014





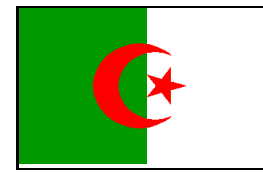
Pourtant des initiatives et des mécanismes ont été introduits



- **La persistance du décalage entre les profils de formation et les besoins du marché du travail,**

Des mécanismes prévus par les lois sur la réforme

- **Le conseil de partenariat de la formation professionnelle**
- **Le conseil national des programmes de l'éducation nationale**
- **La relation universités /entreprises**



- **Développer les stages en entreprises.**

Pour améliorer l'orientation, les élèves comme les enseignants doivent apprendre à mieux connaître le monde de la création, de l'entreprise, de la recherche.

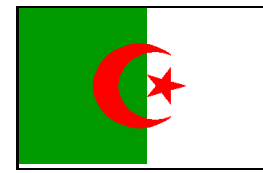
Chaque collégien effectuera à partir de la 4e une semaine de stage par trimestre dans des entreprises ou des associations en liaison avec les wilayas ,les zones industrielles, les chambres de commerce et les chambres de métiers.

Organiser un Tutorat .

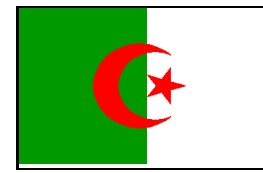
Ces mécanismes pourraient être mis en place progressivement sur 5 années afin de permettre aux petites et moyennes entreprises de s'organiser.



Généraliser l'année de stage validée au cours du cursus universitaire de master.

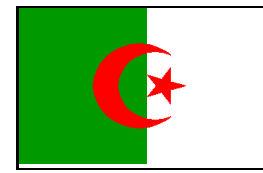


- **Tous les étudiants à l'université et écoles professionnelles doivent se voir progressivement proposer une année de stage en entreprise, validée comme année universitaire, au cours de leur cursus de master.**
- **Un semestre de stage devra avoir lieu au cours de la licence. Les universités qui ne l'ont pas encore mis en place doivent créer un service d'accompagnement pour la recherche de ces stages et passer des accords avec des entreprises de façon à créer une relation continue.**
- **Les entreprises elles-mêmes doivent se mobiliser pour les accueillir, les former et les accompagner avec des tuteurs clairement désignés.**
- **Ces stages seront organisés en liaison avec les chambres de commerce et d'industrie, les associations professionnelles; les Wilayas.**
- **Les étudiants en stage seront décemment rémunérés.**

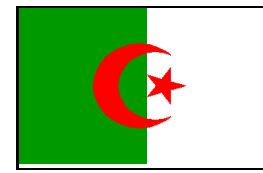


Renforcer les formations en alternance.

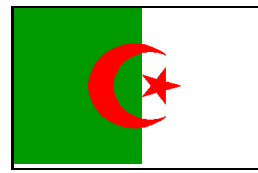
Les formations en alternance constituent déjà l'essentiel de la formation à certains métiers comme ceux de la santé. Il est opportun de généraliser ce processus pédagogique, d'utiliser l'apprentissage et le stage dans les cursus, et d'augmenter dès 2009 de 10 000 le nombre d'étudiants en alternance à l'université en 3e année de licence sur le format de 2 jours de cours, 3 jours en entreprise ou 15 jours de cours, puis 15 jours en entreprise.



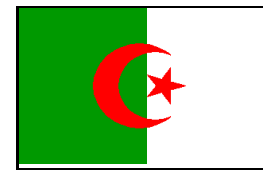
- **La responsabilité du système de formation,**
 - **La recherche de l'excellence;**
 - **La formation à l'emploi et la formation tout au long de la vie;**
 - **Plus grande Ouverture sur le monde économique et social;**
 - **Renforcer les relations contractuelles sur des domaines précis et non des intentions;**
 - **Rendre compte à la collectivité nationale des résultats de la dépense publique pour l'éducation;**



- **La responsabilité des employeurs:**
 - **Plus grande implication des entreprises dans la fonction de « production » du système de formation, à 3 niveaux:**
 - **Gouvernance du système par une représentation de qualité**
 - **Dans l'accueil des étudiants et stagiaires ;**
 - **Dans les programmes d'enseignement et de recherche ;**
 - **La contribution au financement dans le cadre de contrats :**
 - **Formation continue et formation apprentissage ;**
 - **Recherche –conseil ;**



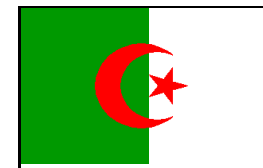
- **L'ouverture du système sur son environnement socioprofessionnel, en particulier par des relations entre l'université et le milieu professionnel en général et celui des entreprises en particulier renforcerait l'employabilité des sortants du système. Le management des établissements universitaires, avec une dimension gouvernance forte pour intégrer les différentes parties prenantes internes et externes renforcerait les processus de partenariat et de concertation avec le monde économique.**



- **Une faiblesse des instances d'intermédiation**
- **Les niveaux méso économiques et /ou d'intermédiation n'assurent pas leurs rôles d'interface avec les pouvoirs publics ou d'appui aux entreprises;**
- **Cette faiblesse est due à la fois à une absence de la culture de mutualisation et de coopération dans les milieux d'affaires et à une mauvaise gouvernance institutionnelle des instances comme les chambres de commerce et d'industrie; les associations professionnelles et patronales;**
- **La faiblesse de l'implication des parties prenantes**



Atelier de réflexion



- **Débat**
- **Recommandations**
- **Synthèses**

Source : ETF



Merci de votre attention

Contact :

Nom : Mohamed Cherif Belmihoub

Email: d.belmihoub@gmail.com

